

MINISTERE ECONOMIQUES ET FINANCIERS
SIEP BIMO

Stéphanie Bellato
Cité Administrative Gaujot Bât C 14 Rue du
Maréchal Juin
67000 STRASBOURG

57-METZ 4 Rue de Guise Rénovation d'un bâtiment tertiaire Phase DCE

Date d'émission 19/02/2026
N° d'affaire : 2508166Y0000041
Référence chrono : CT/166Y0/0226/0081
Version : 1

VOTRE RESPONSABLE D'AFFAIRE

Fabrice SELVA
Tél. +33 6 17 85 01 80
Email : fabrice.selva@socotec.com

AGENCE CONSTRUCTION METZ
Pôle Construction&Immobilier Grand Est
10 Avenue de Thionville
57140 WOIPPY
+33 3 87 30 55 09

SOCOTEC Construction - S.A.S. au capital de 9 116 700 euros - 834 157 513 RCS Versailles - APE 7120B - n° tva intracommunautaire : FR09 834157513
Siège social : Immeuble Mirabeau - 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 - Guyancourt - 78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX - FRANCE

SOMMAIRE

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT	3
2. SIGNATURES	5
3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	6
3.1. Partenaires de l'opération	6
3.2. Données de l'affaire	7
4. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES	8
5. ANALYSE DE RISQUE	9
5.1. Mission LE relative à la solidité des existants	10
5.2. Mission LP relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables	12
5.3. Mission PV relative au récolement des essais de fonctionnement des installations	16
5.4. Mission F relative au fonctionnement des installations	16
6. EVALUATION DE CONFORMITE	17
6.1. Missions relatives à la sécurité des personnes	18
6.2. Mission TH relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie	20
6.3. Mission HYSa relative à l'hygiène et à la santé dans les bâtiments autres que d'habitation	20
6.4. Mission PHA relative à l'isolement acoustique des bâtiments autres que les bâtiments d'habitation	21
7. COMPLETUDES DES ESSAIS ET MESURES	21

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique n°2508166Y0000041, que SOCOTEC Construction doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception destiné à la consultation des entreprises .

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés dans les chapitres 3 ci-après.

Ces avis sont donnés dans le cadre des missions suivantes :

Missions d'analyse de risque :

- Mission LE relative à la solidité des existants (LE).
- Mission LP relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables (LP).
- Mission F relative au fonctionnement des installations (F).
- Mission PV relative au récolement des essais de fonctionnement des installations (PV).

Missions d'évaluation de conformité:

- Mission STI relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments tertiaires (autres qu'ERP et IGH) et dans les bâtiments industriels (STI).
- Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH (SEI).
- Mission PHA relative à l'isolation acoustique des bâtiments autres que les bâtiments d'habitation (PHA).
- Mission TH relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie (TH).
- Mission HYSa relative à l'hygiène et à la santé dans les bâtiments autres que d'habitation (HYSa).

Accréditation COFRAC INSPECTION N° 3-1592 concernant les missions L, S, SEI, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- Les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat,
- Les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation,
- Les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

L'évaluation technique porte sur les ouvrages et éléments d'équipement et s'exerce lors de la phase de conception et de réalisation des travaux du projet de construction. L'intervention de l'évaluateur technique de construction se base sur **l'analyse de risques et l'évaluation de conformité**.

L'analyse de risque permet d'identifier les aléas et les enjeux pour l'ouvrage et les éléments d'équipements relevant des **techniques courantes**. L'évaluateur technique prend en compte :

- Le contexte de l'opération de construction,
- Les référentiels techniques appropriés,
- Les retours d'expérience et les pathologies (désordre connus) propres à la typologie de l'ouvrage

L'identification pertinente de la situation fait partie intégrante de l'analyse de risque, cela permet pour un enjeu très faible de tolérer une déviance de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement par rapport au référentiel de la technique courante, et donc d'évaluer favorablement la disposition proposée.

Le risque est défini en termes de conséquence et de vraisemblance pour l'ouvrage, tels que des dommages matériels, l'impact sur sa pérennité et son usage normal.

L'évaluation de conformité consiste à faire une analyse critique des dispositions du projet vis-à-vis de la réglementation applicable à celui-ci. Elle porte sur le respect du référentiel réglementaire applicable ainsi que les normes rendues applicables par ce dernier. En complément des contrôles réalisés par les constructeurs et du fait de son savoir-faire, le contrôleur technique procède à des vérifications visuelles suivant un échantillonnage. Le risque de non-conformité découle d'un défaut d'application des dispositions réglementaires.

2. SIGNATURES

Tous ces avis ont été établis par les intervenants SOCOTEC Construction suivants :

Intervenants SOCOTEC	Signatures
Fabrice SELVA Responsable d’Affaire	
Mohamed Amine BOUGHELAMALLAH Spécialiste Électricité	

Ce rapport a été édité par : Fabrice Selva

Ce rapport a été transmis à :

- nicolas.metzger@finances.gouv.fr
- m.guery@francois-henrion-malgras.com
- contact@francois-henrion-malgras.com
- stephanie.bellato@finances.gouv.fr
- Raphaël Petit / raphael.petit@structureo.fr
- contact@betomnitech.fr
- Monsieur Martin / contact@sogecli.fr

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées. Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

3. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3.1. Partenaires de l'opération

Maître d'ouvrage

MINISTERE DES FINANCES
Sous direction de l'Immobilier

SIEP BIMO STRASBOURG
14 Rue du Maréchal Juin
67000 STRASBOURG

Architecte - Maître d'œuvre

FRANCOIS - HENRION - MALGRAS
52 impasse de Montreville
54000 NANCY

Bureau d'études

BET Fluides
Monsieur Martin
BET SOGECLI

BET structure
BET OMNITECH
41/43 route de jouy
57160 MOULINS LES METZ

3.2 Données de l'affaire

ADRESSE DE L'OUVRAGE

4 Rue François de Guise
57000 Metz

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Les travaux projetés sont relatifs à l'agencement intérieur semi-lourd de l'immeuble existant sis 4, Rue de Guise à Metz Impériale.

Ces travaux variés sont de différents ordres et concernent les 4 niveaux, du sous-sol au R+2 sous combles.

Ces travaux, qui suivent, des démolitions préalables, concernent les différents aspects de :

- solidité des existants et renforcements ou remplacements
- solidité des ouvrages modifiés, complétés et renforcés
- cas particulier de démolition de cloisonnements : voir remarque en annexe
- problématique des receveurs de douches sur sols existants : voir remarque en annexe
- sécurité incendie relevant des prescriptions ERT (Code du Travail)
- prescriptions de la protection contre les chutes de personnes : application de la nouvelle version de la norme NF P 01-012 depuis le 1er juin 2025 : voir remarque en annexe.
- se reporter au rapport spécifique de l'électricien au sujet des courants forts.

CARACTERISTIQUES DE L'AFFAIRE

- Durée prévisionnelle des travaux : 16 mois
- Démarrage prévisionnel des travaux : 01/06/2026

4. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Désignation - Identification des documents examinés	Reçu le
DPGF LOT 7. MENUISERIES INTERIEURS BOIS PARQUETS.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 8. ELECTRICITE.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 6. PLATRERIE.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 11. PEINTURE NETTOYAGE.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 11. PEINTURE NETTOYAGE.pdf	06/02/2026
25070-Plan-GO-PRO-DCE-02-0-Projet-2026 02 04.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 4. MENUISERIES EXTERIEURES BOIS.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 4. MENUISERIES EXTERIEURES BOIS.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 2. COUVERTURE.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 10. REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCES.pdf	06/02/2026
260204-2599-DCE-CFo-CFa.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 9. CVPS.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 7. MENUISERIES INTERIEURS BOIS PARQUETS.pdf	06/02/2026
DCE PHASE 02 PLAN ARCHITECTE.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 01 GO & VRD.pdf	06/02/2026
260204-2599-DCE-Masse.pdf	06/02/2026
260204-2599-DCE-Ch-Pb-Vm.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 3. ECHAFAUDAGE - FACADES.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 3. ECHAFAUDAGE - FACADES.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 5. SERRURERIE.pdf	06/02/2026
CCTP Lot 01 LOT GO & VRD.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 8. ELECTRICITE.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 6. PLATRERIE.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 10. REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCES.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 5. SERRURERIE.pdf	06/02/2026
CCTP LOT 9. CVPS.pdf	06/02/2026
Plan VRD01 PRO 2026 02 04.pdf	06/02/2026
25070-Plan-GO-PRO-DCE-01-0-Démolition-2026 01 30.pdf	06/02/2026
DPGF LOT 2. COUVERTURE.pdf	06/02/2026
00 CCTP PIECES COMMUNES A TOUS LES LOTS.pdf	06/02/2026
DCE PHASE 01 PLAN ARCHITECTE.pdf	06/02/2026
25070-Plan-GO-PRO-DCE-01-0-Démolition-2026 02 04.pdf	06/02/2026

5. ANALYSE DE RISQUE

5.1. Mission LE relative à la solidité des existants

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
GÉNÉRALITÉS	F	Rappel de l'observation précédente : Les descriptifs sont précis. Les reprises à effectuer sont explicitées. Nous formulons notre avis favorable sur les dispositions établies, en tenant compte des conclusions des diagnostics effectués. Nous prenons bonne note des justificatifs à venir pour les calculs en fibres de carbone pour reprise des tranchants avec la création de trémies. Il sera également visé lors de notre première visite sur site le rôle non porteur des cloisons à démolir. L'avis 1 est levé.	
DEFINITION DU PROGRAMME DE TRAVAUX SUR EXISTANTS			
Existence de documents définissant de manière précise ce programme	F	Définition précise des travaux programmés.	
RENSEIGNEMENTS SUR LES EXISTANTS			
Existence de documents définissant les existants			
Indication des existants sur le plan de masse	F		
	F		
Indication de la hauteur des existants	F		
Indication de caves ou sous sol(s) dans les existants	F		
Définition précise des existants et de leur état de conservation	F		
Investigations prévues pour reconnaître les existants	SO	Diagnostics structurels effectués et menant à des conclusions claires.	
Influence des existants sur la construction	F		
COMPATIBILITE DU PROGRAMME DES TRAVAUX AVEC L'ETAT DES EXISTANTS			
Adéquation des données relatives aux existants vis-à-vis du projet	PM	Dito.	
Investigations complémentaires	SO	Au stade actuel.	
SOLIDITE DES EXISTANTS CONCERNES PAR LES TRAVAUX NEUFS			
Résistance des existants concernés par les travaux neufs	PM	Pour mémoire	
Déformation des existants concernés par les travaux neufs	SO		

* **F**: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , **HM**: Hors Mission , **PM**: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

5.2. Mission LP relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
PARAMÈTRES CLIMATIQUES			
Vent	F		
Neige	F		
Atmosphère corrosive	SO		
DONNÉES RELATIVES À LA SISMICITÉ	HM	Hors mission. NB : zone de très faible aléa sismique ne nécessitant pas de dispositions structurelles complémentaires.	
DONNÉES RELATIVES À LA GÉOTECHNIQUE	SO		
PRISE EN COMPTE DU RISQUE TERMITES	SO		
INFLUENCE DES EXISTANTS SUR LES TRAVAUX NEUFS	F		
INFLUENCES DES SURCHARGES A PROXIMITÉ DE L'OUVRAGE NEUF	SO		
RÉSEAUX	SO		
VOIRIES	SO		
FONDATIONS SUPERFICIELLES	SO		
FONDATIONS PAR MICROPIEUX	SO		
FONDATIONS PAR PIEUX OU BARRETTES	SO		
FONDATIONS PROFONDES	SO		
FONDATIONS SUR RENFORCEMENT DE SOL	SO		
SOUTÈNEMENTS ET TALUS	SO		
DALLAGES	PM	Pour mémoire	
STRUCTURE BÉTON ARMÉ OU PRÉCONTRAINT			
Nature ou technique	F		
Nature des matériaux			
Ouvrages présentant des difficultés particulières	PM	Création de trémies dans planchers existants par renforts en fibres de carbone à justifier ainsi que enlèvement de certains cloisons dont il faut s'assurer du caractère non porteur ou non semi-porteur.	
Risques spécifiques	SO		
Dimensionnement global			
Sollicitations permanentes correctement définies	F		
Sollicitations d'exploitation correctement définies	F		

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
Sollicitations dynamiques correctement définies	SO		
Contreventement	F		
Distance entre joints	F		
Poteaux	F		
Voiles	F		
Maçonnerie porteuse	F		
Préfabrication verticale	SO		
Planchers dalles pleines	F		
Planchers préfabriqués	SO		
Tirants - suspentes	SO		
Corbeaux et têtes de poteaux en béton armé supports de poutres préfabriquées	SO		
Rupteurs thermiques	SO		
Balcons et porte-à-faux	SO		
Structure béton non triviale	SO		
Précontrainte	SO		
STRUCTURE MÉTALLIQUE	SO		
STRUCTURE EN BOIS OU MATÉRIAUX À BASE DE BOIS	PM	Pour mémoire	
ÉTANCHÉITÉ PAROIS ENTERRÉES (HORS PRESSION)	SO		
CUVELAGE (PRESSION HYDROSTATIQUE)	SO		
ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE - ÉLÉMENT PORTEUR BÉTON	SO		
ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE - ÉLÉMENT PORTEUR TAN	SO		
ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE - ÉLÉMENT PORTEUR BOIS	SO		
COUVERTURE			
Nature ou technique	F		
Couverture métallique froide ventilée sur habitation	SO		
Couverture métallique sur locaux à très forte hygrométrie	SO		
Recouvrements entre éléments de couverture	PM	Pour mémoire	
Longueur de rampant	PM	Pour mémoire	
Points singuliers	PM	Une attention particulière sera portée sur les rebouchements de dispositifs émergents type Velux. Le nettoyage de la couverture devra s'accompagner du nettoyage complet de la zinguerie d'évacuation.	

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
Gouttières	F		
Système photovoltaïque se substituant aux éléments de couverture	SO		
VERRIÈRES	SO		
PAROIS EXTÉRIEURES TRADITIONNELLES	F		
Conformité du type de façade avec les exigences du site	F		
Isolation thermique et traitement des ponts thermiques	F		
Déformabilité des supports des remplissages	F		
Stabilité et liaison avec l'ossature	F		
Dispositions constructives relatives aux points singuliers	F		
Dispositions prises pour éviter les remontées capillaires	F	Remplacement des parties d'enduit existant dégradé du fait des enduits capillaires.	
Traitement des eaux des balcons loggias ou coursives	F		
Evacuation des eaux des auvents	SO		
REVÊTEMENTS ATTACHÉS	SO		
REVÊTEMENTS COLLÉS	SO		
ENDUITS TRADITIONNELS			
Nature de l'isolant	SO		
Nature ou technique compte tenu du support	F	Avec enduit hydraulique respirant.	
Arêtes supérieures	PM	Pour mémoire : protection nécessaire de l'enduit par changement de couverture béton. Pour les linéaires de couvertines métalliques , imposition des prescriptions du Guide RAGE de 2014 et plus précisément le § 8 obligeant à l'absence de liaisonnement des facettes supérieures, à des pattes de fixations tous les MI ainsdi qu'à des éclisses cannelées entre tronçons. Clipasge extérieur et fermeture par vis auto-trauadeuses sur le retour vertical intérieur.	
SYSTÈME D'ENDUIT SUR ISOLANT	SO		
FAÇADES LÉGÈRES VITRÉES	SO		
FAÇADES BOIS	PM	Pour mémoire	
BARDAGES	SO		
ÉLÉMENTS DIVERS EN FAÇADES	SO		
FERMETURES	F		
MENUISERIES EXTÉRIEURES			
Nature ou technique	F		

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
Traitement des bois	F		
Classement par rapport aux exigences du site	F		
Calfeutrements	F		
Vitrages : nature et dimensionnement	F		
OUVRAGES EN TERRE CRUE	SO		
CONSTRUCTION HORS SITE	SO		
RÉEMPLOI	SO		
CLOISONS	PM	Dito selon le caractère semi-porteur ou pas des cloisons.	
REVÊTEMENTS DE SOLS DURS SCELLÉS	SO		
REVÊTEMENTS DE SOLS DURS COLLÉS	SO		
REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES COLLÉS	F	Prise en compte des particularités de ragréage collage sur support bois.	
PARQUET	F	Vitrification programmée.	
REVÊTEMENTS DE LOCAUX INDUSTRIELS	SO		
ÉTANCHÉITÉ DES PLANCHERS INTERMÉDIAIRES	F	Rappel de l'observation précédente : Nous suspendons notre avis dans l'attente des précisions nécessaires au traitement d'étanchéité sous et autour des receveurs de douches. Eclaircissement en attente.	
		L'avis 101 est levé.	
REVÊTEMENTS MURAUX INTÉRIEURS	F		
PLAFONDS SUSPENDUS	F		
MENUISERIES INTÉRIEURES	F		
GARDE-CORPS - SERRURERIE	F	Dito toutefois l'observation relative à l'aspect sécurité des personnes pour la protection contre les chutes.	
CONDUITS DE FUMÉE	PM	Pour mémoire	
PLANCHERS SURÉLEVÉS	SO		
PLOMBERIE SANITAIRE GAZ	F		
GÉNIE CLIMATIQUE	F		
CFO - CFA	PM	Avis favorable sur les courants faibles; Se reporter au rapport spécifique de l'électricien pour les courants forts.	
ASCENSEURS	SO		
EXTINCTION AUTOMATIQUE (SPRINKLERS)	SO		
CONTRÔLE INTERNE DES CONSTRUCTEURS	F	SOCOTEC, dans le cadre de sa mission : - s'assure que, pendant l'exécution des travaux, l'autocontrôle qui incombe à chacun des constructeurs, énumérés à l'Article 1792-1 du Code Civil, s'effectue de	

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
		manière satisfaisante - procède elle-même par sondages au contrôle de l'exécution des travaux. Il convient par conséquent que les Constructeurs tiennent à disposition de SOCOTEC : - la liste des vérifications envisagées par l'entreprise pour s'assurer de la bonne exécution des ouvrages, - la formalisation de ces vérifications, permettant de s'assurer qu'elles sont effectuées de manière satisfaisante.	

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

5.3. Mission PV relative au récolement des essais de fonctionnement des installations

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
GÉNÉRALITÉS	F		
PRESCRIPTION DANS LES PIÈCES DU MARCHÉ DE LA RÉALISATION DES ESSAIS SUIVANT LES DOCUMENTS DE L'AQC	F		

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

5.4. Mission F relative au fonctionnement des installations

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
GÉNÉRALITÉS	F		
RESEAUX	SO		
PLOMBERIE	F	Les dimensionnements indiqués des tuyauteries de plomberie ainsi que leurs natures, nous permettent d'émettre notre avis favorable.	
GENIE CLIMATIQUE	F	Rappel de l'observation précédente : En attente des notes de calculs justificatives.	
FLUIDES SPECIAUX	SO	L'avis 119 est levé.	
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	PM	En attente de l'ensemble des notes de calcul justificatives.	
APPAREILS ELEVATEURS	SO		
PORTES DE GARAGE AUTOMATIQUES	SO		

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

6. EVALUATION DE CONFORMITE

6.1. Missions relatives à la sécurité des personnes

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
GÉNÉRALITÉS	F		
ÉTABLISSEMENT ET LOCAUX DE TRAVAIL (R.4211 à 17 - R4221 à 28)			
CONSTRUCTION & AMENAGEMENTS	F		
ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	F		
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	F		
DEGAGEMENTS	F		
LOCAUX OU SONT ENTREPOSEES OU MANIPULEES DES MATIERES INFLAMMABLES	SO		
DISPOSITIONS CONCERNANT LES BATIMENTS DONT LE PLANCHER BAS DU DERNIER NIVEAU EST SITUE A PLUS DE 8 METRES DU SOL	SO		
DESENFUMAGE	PM	Pour mémoire	
CHAUFFAGE, VENTILATION...	F		
GAZ	PM	Pour mémoire	
INSTALLATIONS ELECTRIQUES (DECRET 2010-1017)	PM	Pour mémoire : étude des courants forts en cours par notre intervenant Courants Forts.	
CONDITIONS GENERALES AUXQUELLES DOIVENT SATISFAIRE LES INSTALLATIONS			
Conception et mise en œuvre des installations en fonction de la tension	F	- Nous transmettre en phase EXE: - schéma électrique - PV des luminaires	
Mode de pose des canalisations	F		
LOCAUX OU EMBLEMES DE SERVICE ELECTRIQUE	SO		
PROTECTION CONTRE LES CHOCS ELECTRIQUES : CONTACT DIRECT	F		
PROTECTION CONTRE CHOCS ELECTRIQUES : CONTACTS INDIRECTS	F		
INSTALLATIONS DU DOMAINE HTA ALIMENTEES A PARTIR D'UNE INSTALLATION BT	SO		
PREVENTION DES BRULURES, INCENDIES ET EXPLOSIONS D'ORIGINE ELECTRIQUE			
Prescriptions spécifiques pour les installations électriques des locaux et emplacements à risques d'incendie	SO		
PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES AUX LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS DE CHOC ELECTRIQUE	SO		
INSTALLATION D'ECLAIRAGE DE SECURITE	F		

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
Application des règles ERP pour les locaux accessibles au public et locaux tels que cantines, restaurants, salle de conférence, salle de réunion si elles sont plus contraignantes que celles du Code du Travail			
Eclairage de sécurité alimenté par source centrale par batterie d'accumulateur	SO		
Eclairage de sécurité par blocs autonomes	F		
ASCENSEURS	SO		
MOYENS DE SECOURS			
MOYENS DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	F		
MOYENS D'EXTINCTION	F		
ALARME SONORE	F		
CONSIGNE	F		
DISPOSITIONS CONCERNANT LES BATIMENTS DONT LE PLANCHER-BAS DU DERNIER NIVEAU EST SITUÉ À PLUS DE 8 MÈTRES DU SOL	SO		
SÉCURITÉ HORS INCENDIE DES LIEUX DE TRAVAIL	F	Rappel de l'observation précédente : Confer la problématique des garde-corps. Renforcement des garde-corps de paliers et de volées d'escaliers : ok sous réserve du respect des prescriptions de la nouvelle version de la norme NF P 01-012. NB : si diminution des hauteurs d'allèges existantes devant baies, nécessité juridique de se conformer aux prescriptions applicables de mise en conformité pour la protection contre les chutes de personnes (norme applicable depuis le 1er juin puisque le dépôt de Permis de Construire du projet sera postérieur à cette date).	
GARDE-CORPS - PAROIS VITRÉES	PM	L'avis 141 est levé.	
ESCALIERS - REGLES DE L'ART	PM	Dito ci-avant.	
CHAUFFERIE (A. 23/06/1978)	PM	Dito.	
CONDUITS DE FUMÉES (A. 22/10/1969)	PM	Pour mémoire	
GAZ COMBUSTIBLES ET D'HYDROCARBURES LIQUEFIÉS	PM	Pour mémoire	
PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES	SO		
PROCES VERBAUX DE CLASSEMENT AU FEU	SO		
AVIS DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ	PM		

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
		Pour mémoire : les attendus administratifs à venir sont à prendre en compte et à respecter.	

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

6.2. Mission TH relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
RT 2012 - BÂTIMENTS AUTRES QUE D'HABITATION	F		
RT GLOBALE	F		

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

6.3. Mission HYSa relative à l'hygiène et à la santé dans les bâtiments autres que d'habitation

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
GÉNÉRALITÉS	F		
BÂTIMENTS AUTRES QUE D'HABITATION			
Eclairage naturel	F	Rappel de l'observation précédente : La fermeture de velux sous combles R+2 est-elle remplacée ? L'avis 153 est levé.	
Aération des locaux à pollution non spécifique	F		
Distribution d'eau	F		
Installations sanitaires	F		
Installation d'évacuation des eaux usées	PM	Pour mémoire	
Evacuation des ordures ménagères	PM	Pour mémoire	

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

6.4. Mission PHA relative à l'isolement acoustique des bâtiments autres que les bâtiments d'habitation

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
GÉNÉRALITÉS	F		
BÂTIMENTS AUTRES QUE D'HABITATION NON REGLEMENTES EN ACOUSTIQUE			
Référentiel	F		
Isolements aux bruits aériens intérieurs	F		
Niveaux de réception des bruits d'impacts	F		
Isolements vis-à-vis des bruits aériens extérieurs	PM	Pour mémoire	
Correction acoustique des locaux et circulations	SO		

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

7. COMPLETUDES DES ESSAIS ET MESURES

Dans le cadre de cette opération et à notre connaissance, les missions suivantes nous ont été confiées:

- HGAD - Vérification initiale des installations électriques.